

N° 70  
OCTOBRE 2018

**VIE PUBLIQUE**

L'heure de la rentrée  
> page 6

**PRÈS DE CHEZ NOUS**

Mois de l'économie sociale  
et solidaire  
> page 12

**VOS SORTIES**

La culture Manga  
débarque à Puiseux  
> page 24

# PUISEUX

magazine

EN  
FRANCE



## PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT LES RÈGLES À CONNAÎTRE





## SOMMAIRE

**PUISEUX** magazine EN FRANCE

**PUBLICATION PÉRIODIQUE  
DE LA VILLE DE  
PUISEUX-EN-FRANCE**  
Place Jean Moulin  
95380 PUISEUX-EN-FRANCE  
Tél. : 01 34 72 68 94  
Fax : 01 34 72 52 44

**Directrice de la publication :**  
Catherine Klug

**Comité de rédaction :**  
Yves Murru, Catherine Klug, Nicole  
Bergerat, Maryvonne Jouany, Maurice  
Andrieu, Alain Sortais

**Crédit photos :**  
membres du conseil municipal

**Conception-réalisation :**  
Agence RDVA / 01 39 90 10 00  
Dépôt légal : à parution

**www.puisseux-  
en-france.fr**

**HORAIRES D'OUVERTURE  
DE LA MAIRIE**

**Lundi :**  
14h45-17h45

**Mardi au vendredi :**  
8h30-12 h / 14h45-17h45

**Samedi :**  
9 h - 11 h 45



**Villes jumelées**

# 06

## VIE PUBLIQUE

L'heure de la rentrée  
pour nos 370 écoliers

Rencontre interclasses : atout cœur

Travaux : sécurisation  
de la route de Marly

En direct du conseil municipal

Éco-quartier :  
une charte de « chantier vert »

# 12

## PRÈS DE CHEZ NOUS

Mois de l'économie sociale et solidaire

Animations en famille  
au musée Archéa

# 14

## FOCUS

Propreté, occupation  
du domaine public,  
protection de  
l'environnement

Toutes les règles à connaître



# 17

## ALBUM PHOTOS

Marché du monde et des saveurs

Les foulées Puiséennes :  
tous dans la course

# 20

## ENSEMBLE

Forme, santé, bien-être : une  
nouvelle association

Théâtre : les 10 ans d'Act'Puisseux

Bibliothèque : la culture ludique

# 24

## VOS SORTIES

Les Ailes du rire :  
1<sup>er</sup> festival de l'humour à Roissy

Agenda



# 26

## BLOC-NOTES

Annuaire des associations

État civil



Yves Murru



Comme vous avez pu le remarquer, notre magazine a fait peau neuve. Nous espérons que vous en apprécierez les nouvelles structures et conception et vous en souhaitons une belle découverte.

Lors de la rentrée scolaire, c'est avec plaisir, qu'une fois de plus, je suis allé à la rencontre de vos enfants. Les élèves étaient ravis de retrouver leurs camarades de classe, à part peut-être certains petits de première année de maternelle qui découvraient l'univers scolaire. Ils ont pu faire leur rentrée dans des locaux propres et rénovés pour certains : nos équipes d'agents d'entretien et techniques ont en effet œuvré tout l'été pour y parvenir, composant avec un été chaud, voire très chaud certains jours. Comme délibéré en février dernier, la nouvelle carte scolaire a été mise en place et a permis de répartir au mieux les élèves dans les deux groupes scolaires Marcel Pagnol et Bois du Coudray. L'objectif est en effet d'éviter les classes surchargées.

Malgré un temps exceptionnellement beau et chaud en juillet et août, des orages violents ont causé quelques dégâts dans notre commune et aux alentours. À Puiseux, la foudre est tombée sur une maison, provoquant un incendie qui a ravagé l'étage. Fort heureusement, personne n'a été blessé, les habitants étant absents au moment de l'incendie. Quelques sous-sols ont été également inondés dans des rues du lotissement du Bois du Coudray. Pour autant dans ces deux cas, la solidarité du voisinage et de la municipalité ont permis d'affronter au mieux les événements.

La forte chaleur de cet été a amené à l'activation du plan canicule : comme à chaque fois, un suivi a été apporté auprès des personnes vulnérables inscrites en mairie. Aucun autre incident n'a été à déplorer cet été. En revanche, la municipalité a traqué sans relâche des personnes malveillantes qui déposent sans aucun scrupule leurs déchets sur la voie publique (parking complexe André Malraux, chemins ruraux, fossés notamment) au lieu de les porter en déchetterie. Certains indices ont permis à la Gendarmerie Nationale de retrouver les contrevenants qui sont poursuivis, une plainte étant déposée par la mairie à chaque dépôt sauvage.

La première tranche de travaux de l'éco-quartier, le chantier appelé momentanément lot F, avance bien, ce sans aucune interruption en juillet et août. On aperçoit désormais les constructions principales à l'architecture travaillée, sélectionnée pour proposer un cadre agréable à ce quartier qui deviendra la nouvelle entrée de ville. Les rues qui vont desservir ce quartier sont déjà nommées : il s'agit des rues Florence Arthaud, Éric Tabarly et Alain Colas.

La réduction de la circulation automobile courant août a permis d'achever la sécurisation de l'intersection de la route de Marly et de la rue de Puiseux ainsi que l'accès aux commerces. Un plateau ralentisseur et un feu tricolore ont été installés, permettant aux piétons de traverser en toute sécurité. Un stop a également été posé en bas du premier tronçon de la route de Puiseux, à l'angle de la rue du Général Leclerc, complétant ainsi la sécurisation de chacun.

Les vacances ont pris fin pour la plupart d'entre nous ; comme chaque année, nous vous invitons à nous retrouver au cours des manifestations organisées pour notre commune, jusqu'en fin d'année : le festival du Manga, la fête d'Halloween au Gymnase, la fête du vin nouveau, le Salon du livre et de la presse jeunesse, le marché de Noël et le spectacle de Noël pour les enfants. Ces événements vous sont rappelés dans l'agenda de ce nouveau magazine. Bonne lecture à tous.

**Le Maire,  
Yves Murru**





## La remise des calculettes pour les élèves entrant en 6<sup>e</sup> !

C'est désormais une tradition ! C'est en présence de Monsieur le Maire, des professeurs des écoles et des écoliers, que chaque élève de CM2 fréquentant les écoles de la commune, se voit remettre une calculette en fin d'année scolaire. Cette rencontre chaleureuse et de détente autour de friandises permet de récompenser et de fêter la fin d'un cycle scolaire et le début d'un autre, avec l'entrée des élèves en 6<sup>e</sup> au collège.





# L'heure de la rentrée pour nos 370 écoliers



Après une grande pause estivale, c'est la rentrée des classes. Pour cette première journée de reprise, les enfants ont été particulièrement attentifs aux consignes données par leur enseignant. Equipés de nouveaux cahiers, crayons et cartables, les enfants sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour cette nouvelle année solaire. Enfants et enseignants, bon courage et bon travail !



## À SAVOIR

**ATTENTION**

Informations parents

CHANGEMENT D'HORAIRE

**ATTENTION LES HORAIRES D'ACCUEIL CHANGENT!**

Désormais, durant les **vacances scolaires**, l'accueil de loisirs sera ouvert de **8h00 à 18h00** au lieu de 7h00 à 19h00.

Le centre fermera ses portes uniquement la semaine de Noël, soit pour 2018, du **24 au 28/12**.

# Rencontre interclasses Atout chœur

Dimanche 10 juin 2018, les classes de CP, CE1-CE2 et CE2-CM1 de Puiseux-en-France ont participé à une rencontre inter-chorales à Fontenay en Paris. Cette 6<sup>e</sup> édition était organisée par la chorale fontenaysienne « Atout chœur ».

Les élèves ont interprété quatre chants, suivis d'un cinquième en commun avec la chorale d'enfants de Fontenay en Paris. Notre première participation a été un très beau moment et nous remercions Jean-François Cochet pour son invitation.

Nous remercions tous les enfants et leurs parents qui nous ont soutenues dans ce projet et espérons renouveler l'expé-



rience l'année prochaine. Nous remercions aussi Monsieur le Maire qui a encouragé et félici-

té les élèves. Les enseignantes Mesdames Da Silva, Duraes et Roger.

## EN IMAGES

### La kermesse Marcel Pagnol

Comme chaque année, les enseignants, élèves et parents participent activement à la fête de fin d'année scolaire ! Un bon avant-goût des vacances !



## VITE VU

### La semaine du compostage



La semaine du compostage est de retour au mois d'octobre. Le Sigidurs, offrira 20 kg de compost en sac par foyer. Pour cela, rendez-vous aux dates suivantes :

- les 5 et 6 octobre, sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres. Le compost est également proposé en vrac sur ces déchèteries.
- les 12 et 13 octobre, sur les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval.

Le Sigidurs propose également une opération broyage de branche en déchèteries, le 9 octobre sur celle de Sarcelles et le 10 octobre sur celle de Louvres.

**Nouveauté cette année,** le Sigidurs, propose une opération gratuite de broyage de branches à domicile. Cette opération gratuite aura lieu le lundi 22 octobre et le mardi 23 octobre.

Pour bénéficier de ce service, compléter le formulaire d'inscription en ligne sur notre site internet [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr) ou contactez le 01 34 19 11 14.

### Keolis sur Twitter

Le service Relation Clients Keolis CIF vous informe qu'il vous est désormais possible de le suivre sur Twitter. Vous pourrez suivre leurs actualités, l'état du trafic et les travaux. « Pour nous suivre, c'est simple : connectez-vous à Twitter, cherchez dans la barre de recherche @keoliscif et cliquez sur le bouton suivre ». Vous pouvez dès à présent suivre les informations importantes relatives à vos trajets quotidiens.



## Travaux

# Sécurisation de la route de Marly

**Afin de sécuriser les abords de la zone commerciale de la commune située en zone 30, rappelons-le, le Conseil Départemental a réalisé un plateau en limite des communes de Puiseux et Louvres.**

La municipalité, en complément, a réalisé un dispositif permettant de sécuriser la totalité du carrefour d'entrée des commerces :

- Un feu tricolore a été installé juste après le plateau et permet aux piétons de traverser la voie en toute sécurité

- Un stop a été installé en bas du tronçon de la rue de Puiseux partant de la Route de Marly jusqu'à l'intersection de la rue du Général Leclerc

Pour compléter ce dispositif, une signalisation sera installée pour empêcher les automobilistes d'arrêter leur véhicule sur la route lorsque la place de stationnement devant le tabac *Le Coudray* est occupée. Agissant ainsi, ils obligent les véhicules circulant sur la RD 184 à changer de voie en franchissant la bande blanche et génèrent des perturbations à hauteur du feu tricolore.

Ils apportent également des nuisances aux trois commerces situés de ce côté de la voie, buraliste, salons de coiffure et d'esthétisme.

### Stationner futé

Nous vous rappelons que le parking communal est à votre disposition en face de ces trois commerces et que le feu tricolore dispose d'un bouton à actionner par les piétons leur permettant une traversée de la chaussée presque immédiate, en toute sécurité.



### Pour plus de sécurité

de nouveaux aménagements route de Marly aux abords de la zone commerciale

# En direct du conseil municipal



## 17 janvier 2018

- Validation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) pour la construction de la salle de spectacles et la mise aux normes d'accessibilité des salles du complexe André Malraux.
- Demande de subvention Contrat d'Aménagement Régional de la Région Île-de-France pour mise en accessibilité des salles du complexe André Malraux et salle de spectacles.
- Avis sur les ouvertures dominicales du MINIMARCHÉ (LEADER PRICE) durant l'année 2018.
- Demande subvention au Conseil Départemental pour projet bibliothèque 2018.
- Approbation du rapport de la CLEST du 6 novembre 2017 pour transfert salle de tennis de table de la CARPF à la commune.

## 13 février 2018

- Validation de l'Avant-Projet BAT pour la construction de 2 logements 1 bis rue des Fauvettes.
- Rétrocession voirie dans le domaine public du lotissement Val des Tempeliers.
- RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) des agents territoriaux voté en remplacement du régime indemnitaire actuel désormais caduc.
- Désignation délégué au conseil syndical du SIAH du Croult et du Petit Rosnes suite au transfert de compétence de l'eau et l'assainissement vers la CARPF
- Carte scolaire : Modification affectation des élèves dans le secteur scolaire à compter de la rentrée 2018.

## 29 mars 2018

- Lancement procédure de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.
- Séjour à Bar-sur-Seine (Aube) du lundi 9 au vendredi 13 juillet 2018 : vote des participations parentales selon quotient familial.
- Autorisation au Maire de déposer une demande de subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour des équipements communaux.
- Mise à jour du tableau du personnel.

## 10 avril 2018

- Approbation du Compte de Gestion 2017 du Receveur Municipal de la commune.
- Approbation du compte administratif 2017 du budget communal.
- Affectation des résultats de l'exercice 2017 du budget de la commune
- Vote des taux d'imposition des 3 taxes locales.
- Subventions communales 2018
- Vote du budget primitif 2018 de la commune.
- Approbation du Compte de Gestion 2017 du Receveur - budget assainissement.
- Compte administratif 2017 - Budget Assainissement.
- Affectation des résultats exercice 2017 - budget Assainissement
- Vote du Budget primitif 2018 - Assainissement.
- Demande de subvention Contrat d'Aménagement Régional pour mise en accessibilité salles complexe A Malraux et salle de spectacles.
- Validation de l'avant-projet définitif (APD) pour la construction de la salle de spectacles et la mise aux normes d'accessibilité des salles associations et culturelles du complexe André Malraux.
- Avis sur fusion SIAEP Nord Écouen et SIAEP de Montsoul.
- Projet de délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grade des rédacteurs pour avis comité technique paritaire

- Création de poste de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe - catégorie B et suppression d'un poste de rédacteur territorial.
- Avis sur installation société BARJANE à Louvres - ZA La butte aux bergers.

## 28 juin 2018

- Décision modificative n°1
- RIFSEEP - vote du CIA en plus de l'IFSE votée le 13 février 2018.
- tarifs cantine, périscolaires et accueil de loisirs à compter de septembre 2018.
- Modification règlement accueil de loisirs.
- Attribution du marché de fourniture de repas en liaison froide à destination des écoles et de l'ALSH de la Commune de Puiseux-en-France.
- Attribution des subventions aux écoles
- CARPF : Signature convention remboursement frais de transports scolaires année.
- Centimes syndicaux du SIAH pour compétence assainissement en partie eaux pluviales.
- Signature convention SIGIDURS/Mairie et Résidence des 3 mats pour installation BAVE.
- Signature d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire (MPO) en cas de litige entre un agent communal et son employeur.
- AVIS SUR VAELD - Vélolib en Île-de-France.
- Avis sur installation société FIDEL FILLAUD à Louvres ZA Butte aux Bergers
- Approbation Rapport d'activité SIGIDURS 2017.
- Approbation rapport d'activité SIAEP Nord Écouen 2017.
- Désignation des Jurés d'Assises année 2019.



# Éco-quartier

## Une charte de « chantier vert »



Pour rappel, la commune de Puisieux-en France a signé avec l'aménageur une charte de chantier vert.

Un chantier respectueux de l'environnement est le prolongement naturel des efforts de qualité environnementale mis en place lors de la conception du bâtiment. Tout chantier de construction génère des nuisances sur l'environnement proche, l'enjeu d'un chantier propre est de limiter ces nuisances aux bénéficiaires des riverains, des ouvriers et de l'environnement. Tout en restant compatible avec les exigences liées aux pratiques du BTP, les objectifs d'un chantier propre consistent à respecter un certain nombre d'exigences relatives à :

- la minimisation des impacts sur les riverains (gestion de l'organisation et des accès au chantier)
- la propreté sur le chantier et ses abords (limitation de la pollution de l'air, fumées,

poussières, polluants)

- l'organisation des aires de stockage des bennes sur le chantier
- la maîtrise des ambiances sonores (intérieures et extérieures au chantier, plages horaires définies, matériel de chantier aux normes)
- la gestion des pollutions potentielles de site (sol, air, eau et végétation)
- la réduction de la pollution visuelle (salissure des chaussées, des palissades et du chantier)
- le choix des produits de construction adaptés présentant le moins d'inconvénients dans le bilan environnemental
- la communication par rapport au caractère environnemental de l'opération envers les riverains et le personnel de chantier
- la procédure de gestion des

déchets du chantier

- les exigences de la charte sont détaillées et signées dans le dossier marché

- les engagements environnementaux pris par le maître d'ouvrage.

Dans le cadre de la certification environnementale, l'entreprise a fourni les éléments suivants :

- un quantitatif estimatif des déchets
- dix fiches de « Déclaration Environnementale et Sanitaire » de produits de construction mis en place sur le projet.

Comme lors de la construction du Centre de Loisirs, de la Bibliothèque et du Relais Assistantes maternelles Place Caroline Aigle, la commune a à cœur de mettre tout en œuvre afin d'assurer le respect des exigences écologiques et des riverains.

## À NOTER

### Les différentes phases de travaux

**Phase 1 :** le chantier vient de terminer sa première phase, à savoir l'installation des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées, la mise en place des graves (la grave est utilisée pour les fondations de circulation), la création d'avaloirs, de siphons et de raccordements, ainsi que la sécurisation du chantier.

**Phase 2 :** c'est dans cette perspective de sécurisation du chantier, des constructions et des riverains, que l'abattage des peupliers diagnostiqués malades après un contrôle phytosanitaire, va débiter cet été. Nous invitons les riverains à respecter les consignes de sécurité mises en place aux abords du chantier afin d'éviter tout risque à leur rencontre.

**Phase 3 :** à compter de septembre, débiteront les installations aérienne et souterraine des conduits d'électricité Basse Tension et Haute Tension, de l'éclairage, de France Télécom, du gaz, de l'Alimentation en Eau Potable, jusqu'en décembre 2018.

**Phase 4 :** accueil des premiers résidents au 1<sup>er</sup> semestre 2019.



### En bref

#### Installation de défibrillateurs nouvelle génération



Des défibrillateurs nouvelle génération viennent d'être installés dans notre commune : ils ont vocation à une intervention rapide pour sauver des vies, en cas d'accident cardiaque, sur la voie publique ou dans les locaux sportifs.

#### Collecte des déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, emballages et encombrants) est effectuée par un nouveau prestataire (le SIGIDURS) depuis bientôt 2 ans. Un calendrier de passage a été remis à chacun en début d'année pour vous informer des dates de passage pour chacune des collectes qui se font régulièrement tout au long de l'année sauf en période estivale. En effet, le nombre de collectes de végétaux est réduit sur les périodes de juillet et août. En cas de doute, vous avez accès à ce calendrier, sur le site du SIGIDURS [www-sigidurs.fr](http://www-sigidurs.fr) ou sur le site Internet de la commune.

#### Direction générale des finances publiques

Les services de l'enregistrement de la DGFIP sont les interlocuteurs fiscaux des PME, des professions libérales, des artisans, des commerçants et des agriculteurs, pour l'ensemble de leurs démarches fiscales dont déclaration et paiement des impôts professionnels. Ces services se réorganisent. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, la mission de l'enregistrement jusqu'à présent assurée par les services des Impôts des Entreprises d'Ermont et de Pontoise Ouest, sera assurée par le Service Départemental de l'enregistrement d'Ermont situé au :  
**Centre des Finances Publiques d'Ermont**  
421 rue Jean Richepin - BP 85  
95125 ERMONT cedex



## Mois de l'économie sociale et solidaire

### Le comptoir des projets de la CARPF



Le comptoir des projets pour les habitants qui souhaitent créer leur entreprise et pour les associations qui veulent développer une nouvelle activité !

Roissy Pays de France organise son premier Comptoir des Projets en partenariat avec Creative, Initiative 95, Port Parallèle et Unis cité Val d'Oise. L'objectif est de favoriser l'émergence d'un groupe d'entrepreneurs dans le domaine de l'économie sociale e-solidaire et de les aider collectivement à transformer leur idée en activité économique.

Suite à un atelier de sélection (le 19 octobre), 10 porteurs de projets seront retenus pour participer à 3 séances de travail, les 9, 16 et 30 novembre permettant de faire

évoluer leur idée, suivre les principales étapes du montage de projet, apprendre à pitcher, créer un réseau professionnel, le tout dans un état d'esprit collaboratif ! Cette première promotion est parrainée par l'entreprise BALICHON, lauréate du French IMPACT.

**> Les candidatures sont à déposer jusqu'au 18 octobre sur le site [www.roissypaysdefrance.fr](http://www.roissypaysdefrance.fr).**

# Au musée Archea

## Des animations à vivre en famille



Des visites animées pour petits et grands, pour découvrir l'archéologie sous l'angle de différentes thématiques. Le dimanche après-midi est l'occasion de suivre des visites, seul, en famille ou entre amis. Elles permettent de découvrir le patrimoine du Pays de France sur les 3 sites d'ARCHEA (au musée, sur le site archéologique d'Orville ou à Fosses-Vallée de l'Ysieux) ainsi que le patrimoine archéologique, historique ou contemporain des environs.

Le 14 octobre 2018

### LES TEMPS MODERNES AU MUSÉE

Une découverte de l'histoire du Pays de France de la Renaissance à la Révolution française à travers les objets archéologiques du musée. Avec une visite exceptionnelle des anciennes caves des auberges de la rue de Paris. Visite à 15 h, incluse dans le billet d'entrée. Durée 1 h 30. Nombre de places limité, inscription sur place le jour même.

Le 21 octobre 2018

### LE MUSÉE EN 10 OBJETS

Découvrir le pays de France et son archéologie à travers 10 objets emblématiques. Dimanche à 15 h. Visite comprise dans le billet d'entrée du musée. Réservez sur place le jour même, dans la limite des places disponibles.

Le 28 octobre 2018

### COMMENT C'EST FAIT ? COMMENT ÇA MARCHE ?

Comment a-t-on fabriqué et utilisé les objets du musée ? Avant de devenir des objets de musées, pièce de monnaies, bijoux, tasses et haches ont une vie ! Comment les fabriquaient-on ? Comment les utilisait-on ? Une visite pour répondre à toutes ces questions. Dimanche à 15 h. Places limitées, réservation sur place le jour même. Visite comprise dans le billet d'entrée du musée.

Le 4 novembre 2018

### À LA DÉCOUVERTE DU MUSÉE

Visite interactive du musée et de son exposition permanente en compagnie d'un médiateur d'ARCHÉA. Visite à 15 h, entrée gratuite 1er dimanche du mois. Durée 1 h 30. Inscription sur place le jour même.

## Fêter son anniversaire au musée...

ARCHÉA peut organiser un atelier d'anniversaire comprenant : une visite, une animation (avec la possibilité d'une production réalisée par chaque participant), des boissons, des bonbons et l'envoi des invitations. Vous n'avez plus qu'à apporter le gâteau et les bougies ! Parmi les ateliers qui peuvent être

choisis, **pour les 4-7 ans**, au choix : poterie ou jeu de construction géant. **Pour les 8 ans et plus**, au choix : poterie, fresque gallo-romaine, fibule gauloise en fil de métal, fibule mérovingienne au métal au repoussé, frappe de monnaie gauloise, tissage du Haut Moyen Âge. Compter une durée totale de 2 h 30 pour les 4-7 ans, 3 h 00 pour les plus grands. Les animations peuvent avoir lieu le mercredi, le samedi ou pendant les vacances scolaires

(zone C) en fonction des disponibilités. Réservez obligatoirement au moins 1 mois avant, dans la limite des créneaux horaires disponibles. **Ouvert de 2 à 12 participants et à partir de 4 ans, sans limite d'âge.** Pour un groupe d'enfants, la présence d'un parent est impérative. Forfait de 100 € pour le groupe.

> Renseignements et réservations auprès de l'accueil du musée au 01 34 09 01 02.

# Propreté, occupation du domaine public, protection de l'environnement

## Toutes les règles à connaître

C'est l'une des missions fondamentales de la commune : préserver la salubrité et l'hygiène publique, mais également encadrer l'occupation du domaine public, assurer l'entretien des voiries et espaces publics et garantir la protection de l'environnement. Des responsabilités pour la commune, mais également des devoirs pour les habitants en vertu de l'arrêté municipal\* qui réglemente la propreté des voies et des espaces publics.

\* Arrêté 2018/079 du 14 septembre 2018 consultable en mairie.





## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### Obligation d'autorisation

Nul ne peut sans autorisation délivrée par la mairie occuper le domaine public communal en y installant du matériel ou des matériaux. L'autorisation peut revêtir la forme d'une « autorisation temporaire de voirie » qui peut être assortie éventuellement d'un arrêté municipal temporaire pour modifications des règles de circulation ou stationnement.

### Conteneurs à déchets

Les conteneurs à déchets sont déposés la veille au soir de l'intervention du collecteur et rangé le soir même à l'intérieur de chaque propriété.



## PROPRETÉ DES VOIES ET ESPACES PUBLICS

### Entretien des trottoirs et des caniveaux

Chaque riverain est tenu de nettoyer et maintenir propre les trottoirs, caniveaux et fils d'eau sur toute la largeur et la longueur au droit de leur propriété qu'elle soit construite ou non, immeuble collectif ou propriété individuelle. Cette obligation consiste en :

- balayage du trottoir et du caniveau en cas de nécessité notamment des déchets issus des arbres tels le tilleul et le sureau et autres essences très salissantes ou dangereuses pour les piétons
- élimination de l'herbe qui y pousse au moyen de binage ou par arrachage, l'emploi de produits phytosanitaires étant totalement interdits.



### Entretien des clôtures végétales en bordure de propriété

Chaque clôture végétale devra être taillée au droit de la limite séparative de la propriété sans que jamais le feuillage ne puisse entraver la circulation des piétons sur le trottoir et les feuilles tombant sur l'espace public ramassées. Il en est de même pour les arbres qui peuvent toucher les fils électriques ou téléphoniques sur la voie publique par défaut de taille.

### Déjections canines

Il est interdit de laisser les animaux faire leurs besoins naturels sur le trottoir ou dans le caniveau. Les déjections canines des chiens accompagnés de leur maître devront être collectées par celui-ci et ne pas rester sur le trottoir ou dans le caniveau.



### Neige et Verglas

Le déneigement comprend l'élimination de la neige et le salage ou sablage en cas de verglas. En complément de l'équipe municipale qui assure le déneigement des chaussées et annexes en fonction de leur importance et de la nature du trafic, les riverains propriétaires ou locataires sont tenus de casser la glace et de déneiger la portion de trottoir située au droit de leur résidence. Cette opération doit se faire sans obstruction des fils d'eau, bouches d'égout et avaloirs indispensables à l'écoulement des eaux.





## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### Rejets à l'égout et dans les avaloirs

Le lavage des véhicules (automobile, motocyclette et vélo) est interdit sur la voie publique afin d'éviter le rejet de produits chimiques servant à leur nettoyage dans le réseau d'eau pluviale.

Lors de travaux, le résidu de matériau (ciment, plâtre, peinture et autres produits chimiques et phytosanitaires) ne doit pas être jeté dans le caniveau.

L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou locataires qui doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

### Travaux de mécanique sur la voirie

Les travaux de mécanique sur tout type de véhicule sont absolument interdits sur la voie publique.

### Abandon de déchets sur la voie publique

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit et la commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvement.

### Brûler les déchets : c'est interdit !



L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. Les déchets de jardins sont assimilés aux déchets ménagers. Il vous est possible de déposer vos déchets verts lors de la collecte (voir calendrier joint) ou de les porter en déchetterie gratuitement sur présentation de votre carte communautaire.

## Constatation des infractions et sanctions

L'ensemble de ces règles est encadré par l'arrêté municipal N° 2018/079 portant réglementation de propreté des voies et espaces publics (arrêté 2018/079).

Les infractions aux règles seront poursuivies après constatation par des procès-verbaux conformément aux lois et règlements en vigueur.

La Directrice des Services, le Chef de Service de la police intercommunale, le Commandant de la brigade de la Gendarmerie Nationale de Louvres sont en effet chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire respecter les règles établies par l'arrêté municipal.



## HALTE AU BRUIT



L'arrêté préfectoral N°2009-297 du 28 avril 2009 relatif aux bruits de voisinage à l'exception de ceux qui sont régis par une réglementation spécifique (liés principalement à l'industrie) s'applique sur l'ensemble de la commune.

### Pour les particuliers :

L'article 11 précise que « les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi,
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

### Pour les entreprises :

Les travaux sont autorisés du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 19h00.



## Marché du monde et des saveurs

L'édition 2018 du Marché des saveurs du Monde a réuni de nombreux particuliers et artisans venus faire découvrir à la fois leurs talents de cuisiniers aux Puiséens réunis pour l'occasion, mais aussi leurs talents en danses traditionnelles. La journée s'est terminée agréablement par une soirée dansante.





## Les foulées Puiséennes tous dans la course



Elles ont rassemblé les sportifs de Puisieux, enfants et adultes. Chacun avait la possibilité de choisir le parcours adapté à sa condition physique : marche ou course. La remise des trophées a été faite par Mme la Députée Zivka Park, ainsi que par M. le Maire Maire qui ont également participé à la course, et les élus en charge, dont M. Maurice Andrieu, Adjoint aux sports, avec le soutien logistique de l'association Puisieux-Animation. Merci à tous pour votre participation sportive et félicitations pour vos performances !







# Forme, santé, bien-être Une nouvelle association

L'association Pro Fitness vous propose de retrouver le plaisir d'une remise en forme prenant en compte votre santé et votre bien-être.



Encadrée par un Coach Sportif Diplômé d'État, nous mettons à votre disposition une nouvelle pédagogie sportive basée sur la PROFORMANCE® (label déposé). Des séances de cuisses abdos-fessiers, cross training et stretching postural actif

vous permettent de faire travailler les muscles des abdos, fessiers et cuisses, en brûlant des calories tout en améliorant votre condition physique et en s'assurant un étirement et un relâchement musculaire bénéfique pour votre bien-être.

**Vous avez besoin d'un coach sportif à domicile ?**

Contactez-nous au **06 95 24 56 47** ou à l'adresse mail suivante : [profitness95@gmail.com](mailto:profitness95@gmail.com) site internet : [www.profitness95.com](http://www.profitness95.com)

Contacts Instagram Facebook Youtube : [profitness](#)



Accès à tout public à partir de 16 ans, avec autorisation parentale.

Au plaisir de vous rencontrer le samedi de 10 h à 12 h 30!

Vous souhaitez en savoir plus et tester une séance? Nous vous attendons le samedi de 10h00 à 12h30 à l'ancien dojo, rue de la Grange, à côté des ateliers municipaux.



## Le Club de judo-jujitsu

Nous sommes un club familial qui vous accueille à partir de 4 ans, que vous soyez débutants, confirmés ou compétiteurs. Notre association comporte aussi une section handisport.

- Les cours de judo ont lieu :**  
pour les plus petits le jeudi  
• 4/5 ans de 18 h à 19 h  
pour les plus grands, les mardi et vendredi  
• 6-7 ans de 17 h à 18 h,  
• 8-9 ans de 18 h à 19 h,  
• 10 ans de 19 h à 20 h,  
• adultes, de 20 h à 21 h 30.

- Les cours de jujitsu/ self-défense ont lieu :**  
• à partir de 14 ans, le jeudi de 19 h à 20 h 30.

Nous organisons également différents événements pendant l'année : loto, compétition, stage de 4 jours, fête pour les enfants type kermesse, remise de grades... N'hésitez pas à venir nous rencontrer au dojo pour toute question ou pour un cours d'essai. L'équipe technique et les membres du bureau seront ravis de vous accueillir.

**Vous pouvez également nous retrouver sur :**

Facebook ou nous contacter par téléphone au 06 65 01 81 74 (Lénaïc, présidente).



# Théâtre

## Les 10 ans d'Act'Puisseux



L'association « Act Puisseux » a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire lors du dernier festival de Juin 2018. À cette occasion les adhérents adultes présents à la création de l'association ont rejoint sur scène le groupe adulte actuel, pour nous interpréter *La Cérémonie des Molières*, une très belle et émouvante rencontre !

Cette année les cours se déroulent à compter du lundi 17 septembre 2018 jusqu'au 14 juin 2019. Voici, à titre indicatif la répartition des groupes, donnée à titre indicatif mais sujette à modification en fonction des inscriptions.

### Lundi :

- 18h00-18h45 : groupe des maternelles débutants avec Nathalie et Alexia
- 19h00-19h45 : groupe des CP, CE1, CE2 débutants avec Nathalie et Solène
- 18h00-18h45 : groupe des CP, CE1, CE2 2<sup>e</sup> année avec Léa et Solène
- 19h00-20h00 : groupe des lycéens 3<sup>e</sup> à terminale avec Léa, Géraldine et Cynthia

### Vendredi

- 18h00-19h00 : groupe des CM1, CM2 débutant avec Annick et Isabelle
- 18h00-19h00 : groupe des CM1, CM2 2<sup>e</sup> année et + avec Géraldine et

Sabrina

- 18h00-19h00 : groupe des collégiens 6<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> avec Sabine et Inès
- 19 h-20h30 : groupe des adultes au Grenier avec Isabelle.

Les lieux des animations se déroulent au Complexe André Malraux - Route de Marly, 95380 Puisseux-en-France, en alternance entre la salle du grenier (au-dessus du gymnase), le 1000 clubs (derrière le gymnase) et la salle des cheveux blancs (sous le grenier).

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements à :**

[actpuisseux95380@gmail.com](mailto:actpuisseux95380@gmail.com)

## Entraide

### Apprendre à tout réparer avec le Repair'Café

Sur les deux premières éditions du **Repair Café** en novembre et avril dernier nous avons accueilli près de 160 personnes, dont de nombreux Puisseux nous ayant apporté pas moins de 100 objets que nos équipes de bénévoles ont dépannés avec succès.



Vous avez tous manifesté un grand intérêt pour l'organisation de ces ateliers, la volonté de la plupart d'entre vous à se mobiliser dans une démarche collaborative pour redonner une seconde vie à vos objets du quotidien. Ce sont près de 10 téléviseurs, 20 téléphones portables, 5 cafetières et quelques voilages qui sont passés dans les mains de nos Repair acteurs et couturières avec un taux de réussite de plus de 70 %. La réussite de ces 2 premières éditions, nous encourage à pérenniser notre **Repair Café** sur notre commune de Puisseux-en-France.

Nous avons programmé 3 dates pour la prochaine saison **les samedis 20 octobre 2018, 12 janvier et 20 avril 2019**. Nous vous y attendons nombreux, les bras chargés

d'objets à réparer (Mille Club Complexe A. Malraux).

Nous recrutons tout particulièrement des bricoleurs avertis, électroniciens débutants, passionnés d'informatique ou de nouvelles technologies, réparateurs de cycles et couturières averties, pour consolider notre équipe de permanents renforcée par d'autres RC de l'Ouest du département. La mise en commun de vos compétences sera utile pour redonner une seconde vie à vos objets du quotidien.

**Contactez-nous pour toute inscription en postant votre candidature et vos domaines de compétences :**  
**Email : [service.comm.puisseux@gmail.com](mailto:service.comm.puisseux@gmail.com)**  
**L'Équipe du Repair Café de Puisseux**

## ET AUSSI



### Danse et fitness avec ALC

**L'ALC vous propose des cours de :**

- Danse Modern Jazz avec Marie :**
- Lundi 17 h-20 h (Gymnase)
- Mardi 17 h-22 h (Grenier)
- Mercredi 12h-20h30 (Grenier)
- Fitness le jeudi avec Ashok (Grenier) :**
- 18 h-19 h Pilates
- 19 h-20 h Zumba
- 20 h-21 h Gym Globale
- 21 h-22 h Lia

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Josiane au 06 32 30 45 82**



# Bibliothèque

## La culture ludique

La nouvelle saison culturelle est lancée à la bibliothèque Aventures & Escales !



L'été a été riche en activités : Tournoi de jeux vidéo, sortie au parc de La Courneuve dans le cadre du festival *Partir en livre*, ateliers robotique et électronique, participation à la soirée de commémoration de l'abolition de l'esclavage, sortie au marché des saveurs, le prix du livre avec le RAM, un mois entier de contes, musique, concours et ateliers lors du Mondial 2018 !

1. Nous commençons par la remise des récompenses aux gagnants du **Grand jeu des pronostics** qui s'est tenu dans le cadre du Mondial de Foot 2018. Vingt-cinq enfants ont reçu des coupes ou des médailles comme les champions du monde de foot. Bravo à chacun et chacune !

2. Les adultes ne sont pas oubliés : la **3<sup>e</sup> édition du Caf'et Bib'Troc** se tiendra le samedi 29 septembre dans la cour de la bibliothèque. C'est toujours un moment convivial d'échange entre lectrices et lecteurs. Troquer ses livres c'est donner une nouvelle vie aux bouquins !

3. La bibliothèque participe au **Festival du manga** organisé par la CARPF du 16 au 27 octobre. Des ateliers et des rencontres sont proposés à tous les âges : pour la jeunesse, trois ateliers de dessins manga (mercredi 17/10), et pour les adultes, un atelier de cérémonie de la rituelle préparation du thé et un atelier Ikebana (art de faire sécher les fleurs) auront lieu vendredi 19 octobre.

4. Désormais un rituel et très attendu par les grands et les petits, nous irons au **Salon du livre et de la presse jeunesse** le samedi 1<sup>er</sup> décembre.

5. Le **Festival de la littérature jeunesse** arrive au printemps du 19 mars au 19 avril 2019 : nous en reparlerons !

Pour toutes informations concernant les activités à venir, vous trouverez réponse à vos questions auprès de Djamila à la bibliothèque ou en téléphonant au 01 34 68 97 05

## La fête de la musique

Malgré la retransmission d'un match de la Coupe du Monde de Football, la fête de la musique a remporté un vif succès. Vous avez été très nombreux à vous rendre à la Plaine de Jeux du Village pour assister aux différentes manifestations organisées pour l'occasion. L'équipe des élus présents ainsi que les membres de l'association Puisseux Animations vous ont accueilli au point restauration-BBQ pour assurer la réussite de la fête. Nous remercions les concertistes de jazz du groupe les Plats bands de l'Ysieux et le groupe Vanille ainsi que le DJ, qui ont animé toute la soirée. Tous les Puisseux présents ont également grandement apprécié le feu d'artifice avant de retourner se déchaîner sur la piste de danse. À l'année prochaine !



## La brocante

Vous êtes très nombreux à l'attendre ! la brocante 2018 a encore rassemblé de nombreux visiteurs venus chiner et trouver la bonne affaire à ne pas manquer. Rendez vous pris en 2019 !



## Le forum des associations

Comme chaque année, le forum des associations vous a accueilli en nombre, le samedi 8 septembre sous l'égide de M. Maurice Andrieu, Maire-adjoint en charge des associations, du sport et de la sécurité, des associations, des élus et des agents techniques en charge de la logistique. Et comme chaque année, vous pouvez trouver ci-joint les coordonnées des responsables d'associations pour obtenir les informations nécessaires à la planification de vos activités sportives et de loisirs.





# Sous le projecteur

## La culture Manga débarque à Puiseux



Dans le cadre du Festival Manga organisé par la CARPF, des ateliers et des rencontres sont proposés pour tous les âges :

**Mercredi 17 octobre**  
**vendredi 19 octobre**

**À la bibliothèque**  
**de Puiseux en France**

**Mercredi 19 octobre**  
Pour la jeunesse, trois ateliers de dessins manga

**Vendredi 17 octobre**  
pour les adultes, un atelier de cérémonie de la rituelle préparation du thé et un atelier Ikebana (art de faire sécher les fleurs).

## A l'école de l'informatique

Après plus de 4 années de succès, l'école informatique reprend pour une nouvelle année 2018-2019. Ce cours s'adresse principalement aux seniors désirant découvrir l'utilisation de l'informatique.

**Le programme portera sur 4 sujets :**

- 1) L'ordinateur et son utilisation
- 2) L'explorateur de fichiers (ex: classement des photos, vidéos, musiques, documents)
- 3) Internet
- 4) La messagerie

**Pour tout renseignement,**  
**contacter M. Lefebvre au 06 42 55 78 18**



# L'agenda

## Toutes vos sorties

### OCTOBRE

Du 16 au 27

Bibliothèque

**FESTIVAL MANGA**

Mercredi 17

Sur inscription

**SORTIE AUTOMNALE  
DES SENIORS**

Samedi 20

Après-midi / Mille clubs

**REPAIR CAFÉ**



Mercredi 31

**FÊTE D'HALLOWEEN**

À partir de 18 h / Gymnase



### NOVEMBRE

Samedi 1er

**SALON DU LIVRE  
ET DE LA PRESSE  
JEUNESSE**

Sortie à Montreuil

Inscription en bibliothèque  
début novembre

Vendredi 16

**FÊTE DU VIN  
NOUVEAU :**

À partir de 19h00 / Grenier

Sur inscription

### DÉCEMBRE

Samedi 1er

**SALON DU LIVRE  
ET DE LA PRESSE  
JEUNESSE**

Montreuil



Samedi 08

**MARCHÉ DE NOËL**

Devant la mairie



Samedi 15

Mille Club

**COLIS DES SENIORS**

Samedi 15

**SPECTACLE DE NOËL  
DES ENFANTS DES  
ÉCOLES**

À 15h00 / Gymnase

Mercredi 19

**SPECTACLE DU  
CENTRE DE LOISIRS**

À partir de 18 h

Vendredi 21

**CONCERT GOSPEL**

20h00 / Église du village

Les Ailes du  
rire décollent à  
Roissy !



Le centre culturel l'Orangerie en partenariat avec le théâtre du Point-Virgule recherche de nouveaux talents de l'humour. Inscrivez-vous seul, en duo ou trio, à l'audition « Découverte de nouveaux talents » avant le 31 octobre 2018. L'audition aura lieu samedi 1er décembre à 14h00.

> Renseignements : acc\_culture@ville-roissy95.fr Tél. 01 34 29 48 59



## Numéros utiles

**Permanence mairie :**  
06 86 21 88 08

Urgence médicales et SAMU : 15

SAMU social : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17 ou 112 (depuis un portable)

Police municipale : 0800 88 81 23 (appel gratuit)

Gendarmerie de Louvres :  
01 30 29 39 70

### Voisins vigilants

06 11 50 25 51 / 06 69 19 83 33

Référents à appeler si vous constatez un événement anormal chez vos voisins ou dans la rue. L'appel déclenche une intervention immédiate de la gendarmerie nationale 24/24 heures - 7j/7

### Groupe scolaire du Bois du Coudray

Place Girard Boisseau  
8 h 30 - 11 h 30  
et 13 h 30 - 16 h 30

Maternelle et élémentaire : directeur, Monsieur Laretta -Garde  
Tél. : 01 34 72 85 23

### Groupe scolaire Marcel Pagnol Place Jean Moulin

8 h 30 - 11 h 30  
et 13 h 30 - 16 h 30  
Maternelle et élémentaire : directrice, Madame Blondel

Tél. : 01 34 72 75 81



## Permanences juridiques gratuites

*Sans rendez-vous dans les mairies de :*

- Fosses : le 1er samedi du mois de 10 h à 12 h
- Louvres : le 2e et dernier mardi du mois de 18 h à 20 h
- Le Thillay : le 3e samedi du mois de 10 h à 12 h
- Marly-la-Ville : le 3e samedi du mois de 10 h à 12 h
- Survilliers : le 1er samedi du mois de 10 h à 12 h
- Vémars : le 2e samedi du mois de 9 h à 11 h
- Écouen : le 1er samedi du mois (renseignement au 01 34 71 10 86)

# Vos élus à votre écoute

### Vous pouvez contacter Yves Murru, Maire :

Par courrier : en écrivant à la mairie de Puiseux-En-France - Place Jean Moulin  
Sur rendez-vous auprès du secrétariat : 01 34 72

### Vous pouvez rencontrer les adjoints et délégués sur rendez-vous auprès de la mairie :

- Catherine Klug : adjointe à la culture et à la communication, le samedi de 9 h 00 à 11 h 00
  - Alain Sortais : adjoint aux travaux/urbanisme et à l'environnement et Nicole Bergerat : adjointe aux finances, aux affaires sociales et aux seniors, le mercredi de 14h00 à 16 h 00.
  - Maryvonne Jouany : adjointe au scolaire, périscolaire et enfance, le samedi matin de 9 h 00 à 11 h 00.
- Maurice Andrieu : adjoint aux sports, à l'office des sports, à la sécurité  
Délégués : Georges Birba, Jean-Paul Lefebvre, Kadi Diebkilé, Martine Poullié  
Conseillers Municipaux : Roger Montagna, Brigitte Cardot, Gilles Mekler ; Benoît Farran, Corinne Henriot, Olivier Becret, Séjiane René, Stéphanie De Campos, Jean-Jacques Perchat, Corinne Joachim, Thierry Taborski, Véronique Garcianne, Djemai Lassoued

### Standard téléphonique de la mairie

Pour joindre les différents services aux heures d'ouverture de la mairie, vous devez composer le 01 34 72 68 94 suivi du :

- 1 - pour l'état-civil, élections & location des salles
- 2 - pour le scolaire, le périscolaire & le centre de loisirs
- 3 - pour l'urbanisme & les ressources humaines
- 4 - pour la culture & l'animation

Pour les autres services, vous serez mis en relation avec le poste standard.

## Cabinet d'infirmières

Mme Hilda CLOTTEAU  
vous informe qu'elle cesse son activité d'infirmière libérale le 30/09/2018.

Elle sera remplacée par Mme Sabrina NJAH-HAUPAS  
Tél. : 06 76 78 76 73  
3, place de la gare  
95380 Louvres

Elle rejoindra dans leur cabinet :  
Mme Cendrine RUSSET  
Tél. : 06 88 72 20 92)  
et Mme Nathalie SAINT-PIERRE  
Tél. : 06 85 40 59 1

## Vos loisirs

### Cinéma de l'Ysieux - Gare de Fosses

www.cinema-roissypaysde-france.fr  
Des tickets à tarifs préférentiels sont en vente en mairie de Puiseux.

**Musée Archea de Louvres**  
www.archea-roissypaysde-france.fr

## Équipements sportifs inter-communaux

**Piscines :** Louvres, Fosses, Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Roissy-en-France, Survilliers, Goussainville, Garges-lès-Gonesse

**Patinoire :** Garges-lès-Gonesse

**Tennis de table :** salle intercommunale de Puiseux-en-France.

## Quand sortir vos déchets ?

**Déchets recyclables (couvertre jaune)**  
Collecte le vendredi matin

> Dans tous les cas, sortez vos bacs la veille au soir.

### Ordures ménagères

- Secteur rouge : collecte le mardi après-midi et le vendredi après-midi.
- Secteur bleu : collecte le mardi après-midi.

### Encombrants

Le deuxième mercredi des mois impairs. Prochain ramassage des encombrants le mercredi 14 novembre.

> Si vous ne pouvez pas attendre le passage des encombrants, ayez le réflexe déchèterie

### Déchets végétaux

Collecte tous les mercredis jusqu'au mercredi 28 novembre.

**Plus d'infos sur :**  
[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

# Pratique

## L'annuaire de vos associations



Association	Président	Téléphone
A.S. Eclair	M. Eischen	06 61 50 38 92
ABC Bois du Coudray	Mme Landreau	06 27 96 27 09
Act' Théâtre Puisieux	Mme Algrain	06 03 37 57 37
Aïkido	M. Da Costa	06 27 03 10 18
ALC Gymnastique	Mme Aubry	01 34 72 95 11
Als Judo	Mme Vilcot	06 65 01 81 74
Anciens Combattants	M. Bruneau	01 34 72 91 34
APE Marcel Pagnol	M. Rahmoud	28 Hameau des 4 Vents
Atelier œuvres église	M. François	01 34 72 75 92
Badminton	Mme Chedot	06 30 57 70 50
Cheveux Blancs	Mme Moity	06 66 41 28 83
Dragonniers	M. Fortuny	01 34 68 21 74
FC.Puiseux Louvres	M. Lucel	06 63 82 86 86
Gym et Musculation	M. Baudemont	01 34 98 52 76
Karaté	M. Jolivet	06 87 77 78 94
La Cave du Voisin	M. Treton	29 Hameau des 4 Vents
La Croix Rouge	M. Moisan	38 Ave Henri Barbusse F
La Gazette Puisieux	M. Cochon	01 34 72 79 49
La Récréation	Mme Lemire	01 34 72 82 37
Les Puisounours	Mme Joachim	01 34 72 48 60
Médailles J.Sports	M. Lambert	4 Allée des Tournelles
Puiseux Animation	Mme Potvin	06 74 38 75 56
Puiseux Arc-en-Ciel	M. Monerville	06 79 97 07 02
Pro Fitness	M. Rabiet	06 95 24 56 47
Self Défense	M. Godart	06 60 97 10 69
Syndic Les Trois Mâts	Mme Cardot	01 Rue des Trois Mâts
Syndic Val Templiers	M. Suereault	50 Rue du Manoir
Syndic Puisieux 1	Mme Petrovic	23 Hameau du Goupil
Syndic Puisieux 2	M. Carrecabe	32 Hameau des 4 Vents
Tennis Club	M. Sauthon	06 07 35 09 25
Tennis de Table	M. Lassaux	06 82 59 54 02
Velo Club	Mme Regulier	06 64 30 57 67
Yoga	M. Caldicote	06 24 53 57 37

# État civil

## Naissances

### Bienvenue à...

LAURATY Nolan le 19/12/2017  
 BERTRAND Carl le 15/01/2018  
 BOUAROUIZ Zakaria le 28/01/2018  
 HASNI Nael le 29/01/2018  
 LE ROY Aléna le 16/02/2018  
 ZENOU VALERO Shaillyne le 22/02/2018  
 DELTA Enzo le 22/03/2018  
 SCHEID Justine le 09/04/2018  
 DESSAINT Stan le 13/04/2018  
 GAY Soizig le 14/05/2018  
 LALLEMAND Elyna le 13/06/2018  
 FRANÇOIS Lyzzi le 16/06/2018  
 MOURGUES Elia le 25/06/2018  
 VAN DAMME Lucy le 28/06/2018  
 GAUDARD SCARBONCHI Antone le 02/07/2018  
 DEMAY Léo le 05/07/2018  
 BEDNARZ Léo le 23/07/2018  
 DEMARBAIS SOBAGA Lhou le 05/08/2018  
 DJEDDAH Léonie le 16/08/2018  
 DJEDDAH Margaux le 16/08/2018  
 FLAUDER BERGERAT Arthur né le 21/08/2018

**Bienvenue à tous les bébés et à Justine SCHEID !  
 Félicitations à tous les parents !**



**Il vous est possible de nous adresser une photo de votre nouveau-né, si vous souhaitez la faire paraître ! N'hésitez pas !**

## Mariages

### Ils se sont unis...

GOUBERT Arnaud/MEMMI Viviane le 17/02/2018  
 BABOO Anas/LUCHMUN Nasleen le 05/05/2018  
 GARREAU René/JOACHIM Corinne le 19/05/2018  
 LENGLET Alexandre/HERSAN Chrystelle le 02/06/2018  
 BIENVENU Yves/REBATÉ Sandrine le 07/09/2018

**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

## Décès

### Ils nous ont quittés...

MESSAOUDI Youcef 04/02/2018  
 HAZIZA Simon le 10/02/2018  
 MARTINY Sainte veuve SAUSSAY le 12/02/2018  
 COPPEAUX Karima épouse MOHAMMED le 12/02/2018  
 PARISI Cosimo le 21/03/2018  
 BOLLINGER Lucienne veuve MOALIGOU le 26/03/2018  
 VIVES René le 03/04/2018  
 TALIERCIO Francis le 29/06/2018

**La Ville adresse ses condoléances aux familles.**

# DÉCHETS SAUVAGES



**AMENDE FÉROCE  
JUSQU'À 1500 €**

## **Respectez et faites respecter l'environnement**

Les auteurs identifiés de dépôts sauvages de déchets peuvent être sanctionnés de lourdes amendes, majorées dans le cadre d'une activité commerciale.

**La déchetterie, c'est plus propre, c'est plus sûr et c'est gratuit.**